

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
01-12-17	05-03-18	2017-5735

### 1. Intitulé du projet

Projet de création d'un lotissement à caractère social de 3,93 ha sur la commune de St-Symphorien (33).

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Saint-Symphorien (33)

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Guy DUPIOL, Maire

RCS / SIRET

2 1 3 0 4 8 4 3 0 0 0 1 3

Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Rubrique 47°) Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion des sols	a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare. Dans le cas présent : défrichement portant sur une surface totale de 3,93 ha.
Rubrique 39°) Travaux, constructions et opérations d'aménagement (...)	Projet d'un terrain d'assiette supérieur à 5 ha (6,22 ha) dont la surface plancher créée est inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> (7221 m <sup>2</sup> ).

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le but de favoriser la production de logements pour vivre à l'année et accessibles à tous et permettre l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune de Saint-Symphorien, la société GIRONDE-HABITAT a pour projet la création d'un lotissement à caractère social de 3,93 ha au sein de parcelles situées en dent creuse.

Le plan du projet est présenté en annexe 4.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Les objectifs généraux de la politique communale fixent un objectif de croissance démographique relativement mesuré, en visant un maximum de 2200 habitants d'ici 2027 soit une augmentation de 20 %. Cette croissance demandera l'extension de réseaux et la création de nouveaux logements. C'est dans ce cadre que le projet d'implantation du lotissement a vu le jour. Ce projet permettrait ainsi d'accueillir une population permanente nouvelle et d'atteindre les objectifs de la commune.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

La réalisation du projet va entraîner un déboisement des parcelles (déjà réalisé fin 2017), suivi d'une phase de travaux conventionnelle : réalisation de la voirie, viabilisation du terrain, pose des réseaux, réalisation des bâtiments et des agréments.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

14 lots seront détachés et destinés à la vente afin d'accueillir des maisons d'habitations individuelles. Les 56 autres logements sociaux seront construits et loués par la société Gironde Habitat.

La gestion des espaces collectifs (espaces verts, ordures ménagères, etc.) sera rétrocédée à la commune en phase d'exploitation.

L'accès aux lots s'effectuera depuis l'Avenue des Mûriers. Une voie de desserte interne pédestre et routière permettra de desservir les habitations, incluant cheminement doux et noues paysagères.

Afin de protéger la qualité du milieu récepteur et ne pas surcharger les réseaux hydrauliques existants, les eaux de ruissellement issues des surfaces imperméabilisées seront infiltrées sur la parcelle dans des bassins d'infiltrations. Les eaux usées générées par les futures habitations seront évacuées par des canalisations souterraines raccordées au réseau collectif d'eaux usées.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de construction concerne une parcelle boisée. Il est donc soumis à une demande d'autorisation de défricher.

Le projet est également soumis à un dossier loi sur l'eau (rubrique 2.1.5.0 en déclaration : rejet des eaux pluviales), au permis d'Aménager et au permis de Construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain d'assiette (parcelles AE 302, 304 et 308)----- dont surface totale à défricher pour la création du lotissement (= surface totale de l'enveloppe du projet)	62 200 m <sup>2</sup> (6 ha 22 a 00 ca) 39 353 m <sup>2</sup> (3 ha 93 a 53 ca)
Surface de plancher totale-----	7221 m <sup>2</sup> (0 ha 72 a 21 ca)
Surface des voiries-----	3000 m <sup>2</sup> (0 ha 3 a 00 ca)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Les Rossigneux Ouest  
33113 Saint-Symphorien

Parcelles AE n° 302, 304 et 308.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 0 ° 2 9 ' 1 0 " 44 Lat. 4 4 ° 2 5 ' 3 3 " 07

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Symphorien fait partie du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DDRM Gironde
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DRAC
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Agence de l'Eau Adour-Garonne

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sources : DREAL Nouvelle-Aquitaine, Prim.net
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : BASOL
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Agence de l'Eau Adour-Garonne
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sources : ARS
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles concernées par le projet se situent à environ 315 m du site Natura 2000 "Vallée du Ciron - FR7200693" (Cf. annexe 6). Cependant, aucun habitat et aucune espèce d'intérêt communautaire ne sont présents sur les parcelles du projet. Une zone urbaine et une route départementale séparent le site Natura 2000 du projet. Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suite au terrassements qui seront réalisés, les terres excédentaires seront évacuées. Étant donné la topographie relativement plane du site, ces volumes seront minimes.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet a pour conséquence la destruction de 3,93 ha de pinède (plantation de Pin maritime sur lande à fougère) et de formation de Robiniers, une espèce exotique envahissante. L'enjeu de conservation de ces milieux est faible, voire très faible. De plus, la superficie impactée représente 0,03% de la superficie totale des zones naturelles de la commune. Le détail des milieux identifiés et des espèces présentes au sein de l'emprise du projet est présenté dans la note de synthèse en annexe 7.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune espèce ou habitat inscrits sur le formulaire standard de données du site "Vallée du Ciron" ne sont susceptibles d'être impactés par le projet.  Sources : INPN, DREAL Nouvelle-Aquitaine

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre destruction de 3,93 ha de boisements (plantation de Pin maritime sur lande à fougère et formation de Robinier).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En raison de la surface boisée sur le territoire communal et du nombre de départ de feux de surface enregistrés, la commune de Saint-Symphorien est classée dans le Dossier Départemental des Risques Majeurs comme étant exposé au risque feu de forêt (risque moyen). Source : DDRM de la Gironde
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase exploitation, la zone d'habitats va générer une augmentation des déplacements de véhicules motorisés, utilisés par les nouveaux habitants. Ce trafic supplémentaire ne sera pas excessif compte-tenu de l'environnement (quartiers d'habitations à proximité).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet est situé en secteur urbain, donc exposé aux pollutions lumineuses inhérentes. Cependant, ces émissions sont à relativiser compte-tenu du caractère rural de la commune.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées générées par les futures habitations seront évacuées par des canalisations souterraines raccordées au réseau collectif d'eaux usées.</p> <p>Les eaux de ruissellement issues des surfaces imperméabilisées seront infiltrées sur la parcelle par des bassins d'infiltration.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre la suppression d'un espace sylvicole en faveur d'une zone d'habitations. Cependant, il aura un impact positif sur les activités humaines de la commune, en apportant des solutions en termes d'habitat.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Plusieurs mesures d'évitement et de réduction seront mises en oeuvre dans le cadre du projet afin de limiter les impacts sur l'environnement et sur les riverains :

- Mesure d'évitement : conservation des arbres remarquables.
- Mesures de réduction : phasage des travaux (hors période de reproduction de la faune), lutte contre les pollutions accidentelles en phase chantier, atténuation des impacts sonores, lutte contre les espèces invasives (Robinier faux-acacia) en phase travaux et en phase exploitation.

Les détails de ces mesures sont présentés dans la note de synthèse (annexe 7).

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte-tenu de la nature des impacts du projet, de sa faible superficie et de la mise en place de mesures en faveur de l'environnement, la réalisation d'une étude d'impact ne semble pas nécessaire.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Expertise écologique (Partie 6).

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



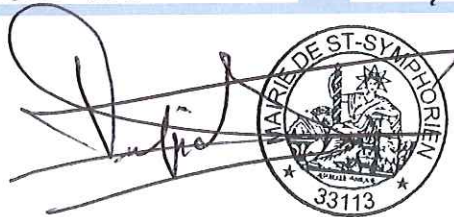
Fait à

St Symphorien

le,

2/03/2018

Signature

The signature is a cursive scribble. To its right is a circular official seal. The seal contains a central emblem of a figure on a horse, surrounded by the text 'MAIRIE DE ST-SYMPHORIEN' and the number '33113' at the bottom.